



Montreuil, 26/09/2023

M. Jean-Luc Mélenchon

*Secrétariat Général
01 55 82 83 06
cabsq@cgt.fr*

Nos Réf. SB-MO/IM/2023.032

*Copie à : Manuel Bompard, Mathilde Panot et Aurélie Trouvé.
Et aux organisations de la CGT.*

Monsieur Mélenchon,

Je tiens par ce courrier à vous indiquer ce que signifie et ce qu'exige, du point de vue de la CGT, la « normalisation » des relations avec les organisations politiques. En effet, les propos que vous avez tenus le 16 septembre à l'occasion d'une émission de Backseat enregistrée lors de la fête de l'humanité, indiquent malheureusement une absence totale de respect de l'indépendance des organisations syndicales ; fondement indispensable d'une relation saine de la CGT avec les organisations politiques.

La CGT ne permet à aucune organisation politique de s'ingérer dans le déroulement et le résultat de ses congrès. Notre 53ème congrès, comme les 52 qui l'ont précédés, sont des moments d'une rare intensité démocratique avec notamment 1 000 délégué-es porteurs de la voix des 600 000 syndiqué.e.s de la CGT. Laisser entendre que le résultat du 53ème congrès de la CGT pourrait être le résultat d'une stratégie de la France Insoumise est mensonger et insultant pour les délégué.e.s, les syndiqué.e.s et les organisations de la CGT qui ne laissent personne d'autre que les travailleuses et les travailleurs leur dicter leur ligne de conduite, certainement pas une organisation politique.

De même, les propos que vous avez tenus sur mon prédécesseur Philippe Martinez sont inacceptables.

La CGT a toujours entretenu une relation avec l'ensemble des organisations politiques (à l'exception du Rassemblement National) et notamment avec celles de la NUPES. Ainsi, la CGT a notamment participé au cadre commun proposé par votre formation politique à l'automne 2022 pour initier un processus de mobilisation commune.

Par contre, la CGT a toujours dit que la mobilisation sociale contre la réforme des retraites ne pouvait qu'être initiée et menée par les organisations syndicales. Si, comme vous l'aviez souhaité, nous avons appelé pour lancer la mobilisation contre la réforme des retraites à une manifestation nationale un dimanche aux côtés des organisations politiques, rien de ce qui a fait la force de la mobilisation historique que nous avons construite n'aurait existé : ni l'intersyndicale, ni l'ancrage territorial, ni la grève, ni le rassemblement très large du monde du travail autour d'un mot d'ordre clair et syndical. De même, si nous avons accepté la « structure commune » que vous dites avoir proposé.

Le droit de grève est constitutionnellement garanti pour faire entendre les revendications des travailleuses et des travailleurs, exprimées par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales. Aucun mouvement social n'a été en France initié ou animé par un parti politique ou par une structure associant partis et syndicats.

.../...

Tenant, comme je l'ai indiqué publiquement, à « normaliser » les relations avec les organisations politiques, j'ai rencontré en juillet dernier la délégation mandatée par votre formation politique, et composée de Manuel Bompard, Aurélie Trouvé et Mathilde Panot. Nous avons eu un échange franc dont vos représentant.e.s se sont félicité.e.s, lors duquel je suis revenue en détail sur ces éléments et sur ce que signifiait concrètement l'indépendance syndicale.

Vos propos indiquent malheureusement que ces conditions ne sont toujours pas intégrées. Je vous réaffirme la disponibilité de la CGT pour travailler avec les forces politiques progressistes dès lors que notre indépendance syndicale est respectée.

Bien cordialement,

Sophie Binet,

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'SB' followed by a long horizontal stroke and a small dot at the end.

Secrétaire Générale de la CGT